

# CHAUFFAGE : LOGIS CÉVENOLS EN SOUTIEN DE SES LOCATAIRES

Alors que le coût de l'énergie devient un réel souci pour les familles, Logis Cévenols a décidé de reporter au printemps la hausse de loyer prévue par la réglementation.

« Il était évident qu'en tant que bailleur social, Logis Cévenols ne pouvait pas rester indifférent à la situation des familles face à l'augmentation sans précédent du coût de l'énergie », partage Max Roustan, président de Logis Cévenols. C'est pourquoi, lors de sa réunion du 19 octobre, le Conseil d'administration de l'organisme a décidé de faire un geste significatif sur les loyers. Ce soutien en direction des familles se traduira par une remise mensuelle de loyer correspondant au montant de l'augmentation de 3,5 % votée par le même Conseil d'administration, comme le prévoit la réglementation. Cette ristourne exceptionnelle courra jusqu'en avril 2023, soit durant la période habituelle de fonctionnement du chauffage. Une bonne nouvelle pour les locataires alors que les charges de chauffage collectif ont déjà bondi en 2022 et risquent très certainement d'augmenter encore plus significativement l'année prochaine.

**UNE RISTOURNE  
DE 256 000 €**



Les dépenses de chauffage constitueront un souci pour nombre de locataires. Logis Cévenols a donc fait en sorte de réduire son impact sur les revenus des ménages.

« Nous avons conscience que cela ne règlera pas tous les problèmes, mais nous avons trouvé cette solution qui a la vertu de s'appliquer à l'ensemble de nos locataires », explique Philippe Curtil, directeur général de Logis Cévenols. Pour l'Office, cette mesure commerciale n'est pas neutre : « Elle représente un coût de 256 000 € pour l'organisme quand, dans le même temps, nos dépenses subissent l'effet d'une inflation constatée entre 8 % et 10 % », concède le directeur général

de Logis Cévenols, qui devra adapter son budget aux nouvelles contraintes. « C'est ce que nous faisons déjà depuis 2019, avec la mise en place de la réduction du loyer de solidarité. Là, nous allons devoir optimiser plus encore les dépenses, en veillant à maintenir un niveau élevé de qualité ». Du côté des locataires, cette mesure sera sans doute très appréciée alors que la hausse des dépenses du quotidien se fait nettement ressentir.

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 9

Le 9 décembre est la date du scrutin pour l'élection des représentants des locataires au Conseil d'administration de Logis Cévenols. Ce mandat de quatre ans confère aux locataires élus un rôle important, permettant de peser dans la concertation avec les instances dirigeantes de Logis Cévenols et d'influer sur les décisions prises. À vos bulletins !



Des gestes faciles, au quotidien, permettent de réaliser de belles économies.



- Je m'équipe d'un thermomètre pour ajuster la température des pièces : 19 °C dans les pièces à vivre, 17 °C dans les chambres.
- Je fais tourner mon lave-linge à pleine charge et à basse température.
- Je dépoussière les convecteurs électriques.
- Je ne laisse pas mes appareils en veille.
- J'utilise des ampoules LED.
- J'éteins les lumières lorsque je quitte une pièce.
- Je privilégie les douches aux bains et je coupe l'eau lorsque je me brosse les dents ou me lave les mains.

## DES ENTREPRISES PAYÉES PLUS VITE POUR LES ÉPAULER FACE À L'INFLATION

Logis Cévenols accélère le règlement de ses factures pour accompagner les entreprises du bassin alésien confrontées elles aussi à l'inflation.

Les particuliers ne sont pas les seuls à subir les effets de l'inflation. Les entreprises sont également en première ligne. Partenaire important des entreprises du bassin alésien, Logis Cévenols a également choisi d'accompagner concrètement ses prestataires dans l'actuel contexte économique tendu, entre hausses généralisées des coûts de fournitures et de production. « La loi fixe l'obligation d'honorer les factures présentées par les entreprises intervenant sur notre patrimoine dans un délai de 30 jours. En 2021, nous avons déjà un délai plus favorable, ramené à 22 jours, précise Philippe Curtil, directeur général de Logis Cévenols. Mais face aux difficultés de trésorerie que certaines entreprises rencontrent, nous avons convenu d'accélérer les paiements à celles qui nous en font la demande, et de viser un délai de règlement ramené exceptionnellement à 10 jours ».

**DES PAIEMENTS  
À 10 JOURS**



Construction, entretien du patrimoine : Logis Cévenols a payé 9200 factures en 2021.

En accélérant le règlement des factures, Logis Cévenols joue un rôle d'amortisseur non négligeable pour ses partenaires qui y trouvent une bouffée d'air appréciable. Il faut savoir qu'en 2021, Logis Cévenols a honoré 9 200 factures pour un montant global de 53 M€. Une aubaine pour l'activité économique et l'emploi sur le bassin alésien.

## LES PORTES REMPLACÉES AUX PROMELLES

Cet automne à Alès, 41 logements de la résidence du quartier des Promelles ont été dotés de nouvelles portes d'entrée. L'amélioration du confort des appartements est déjà perceptible par les locataires de Logis Cévenols compte tenu des performances thermiques et acoustiques de ces portes. Par leur labellisation anti-effraction, elles permettent également d'améliorer la sécurité des habitants. Le coût global de cette intervention s'élève à 40 000 € pour le bailleur social.



Site internet de l'office  
[www.logiscevenols.fr](http://www.logiscevenols.fr)

